

Procès verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2021

par consultation écrite avec vote par internet ou courrier

Dans le contexte sanitaire actuel, il a été décidé de faire notre Assemblée Générale par consultation écrite avec un vote par Internet ou par courrier pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail .

Les votes ont été réalisés du 15 mars 0h00 au 17 mars 2021 à 23h59.

Les résultats de ces votes sont joints à ce Procès Verbal (en annexe).

Nous avons obtenu:

- **121 voix par Internet**

- **6 voix par courrier**

Soit un total de 127 voix. Le quorum est atteint (311 adhérents, quorum atteint si le 1/4 est représenté, soit 78 voix).

1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2019

Le compte-rendu est visible sur notre site internet: <http://www.capbos-gym-pessac.fr/>

On retiendra:

- l'attribution, par la commune de Pessac, d'une subvention de 2 000 € en 2019.

- l'augmentation du montant des adhésions de 2€, soit 94€ pour le tarif de base en septembre 2019.

- une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 2 000€ versée en février 2019 à nos animatrices et répartie au prorata du nombre d'heures effectuées par chacune.

- l'exercice 2018-2019 s'est terminé avec un excédent de 3515,34 € et une trésorerie de 42 767,71€.

- élection de deux nouveaux membres au comité directeur: **Joëlle Arnal** (remplacera Marie-Andrée Chambon, trésorière) et **Catherine Denoyel**.

2 – Rapport moral et d'activité saison 2019-2020

Nombre d'adhérents : 597 pour la saison 2019/2020

Reprise des cours le 9 septembre 2019, fin prévue le 27 juin 2020.

Cessation effective des cours le **17 mars 2020** pour cause de crise sanitaire.

7 animatrices animent nos séances et 34 séances sont proposées (voir planning).

Augmentation du salaire de nos animatrices de 3,1% en septembre 2020.

Création d'un nouveau cours: Pilates sénior le jeudi de 16h à 17h avec Agnès Curutchet au stade André Nègre.

Départ à la retraite de Cathy Magot fin juin 2020.

Moments festifs de la saison 2019-2020 :

le 7 septembre 2019: forum des Associations de Pessac avec une forte affluence.

Le 4 octobre 2019 : pot d'accueil de rentrée, avec pour commencer, une séance de Gym Oxygène dans le parc avec Eric Martin (30 participants à cette activité).

Le 17 janvier 2020 : galette des rois, salle de l'Orangerie, avec environ 80 participants.

Le 15 février 2020 : stage de Self-Défense avec Eric Martin à Toctoucau, 30 participants.

Evènements programmés mais annulés suite à la crise sanitaire :

- Séance « Les gestes qui sauvent » le 18 mars 2020
- Stage Yoga avec Hélène le 28 mars 2020
- Séance Gym Oxygène le 5 juin 2020
- Fête de fin de saison le 12 juin 2020

3 - BILAN FINANCIER saison 2019-2020

- "**RAPPORT FINANCIER 2019/2020**" préparé par notre trésorière, Marie-Andrée CHAMBON : voir les documents en annexe.

Ce rapport tient compte de :

- *l'obtention d'une subvention de 2.000€ de la mairie de Pessac.*

- *l'augmentation de 3,1% du salaire de nos animatrices.*

- *du versement de l'intégralité des salaires à nos animatrices pendant le premier confinement, sans avoir recours au chômage partiel.*

- "**VERIFICATION DES COMPTES**" : compte-rendu établi par notre vérificateur aux comptes, Etienne COCCO. Son compte-rendu est visible en dernière page du "Rapport Financier 2019/2020".

SAISON 2020/2021 (en cours)

4- Prévisionnel d'activité pour la saison 2020-2021

Nous sommes soumis aux décisions des autorités liées à la crise sanitaire :

- Limitation du nombre d'inscrits par cours en fonction de la surface de chaque salle.
- Limitation du nombre de cours par semaine et par adhérent : 2 cours au lieu de 3.
- Interdiction d'utiliser certaines salles réservées aux scolaires : Romainville et salle polyvalente de l'école de Cap de Bos (7 séances concernées et 2 animatrices impactées).

Organisation d' une journée "Inscriptions" à l'Orangerie le mercredi 2 septembre 2020 de 13h30 à 20h30. Plus de 100 personnes se sont déplacées.

« **Remise Covid 19** » de 10€ sur la cotisation (ou 5€ par personne en couple) proposée à nos adhérents de 2019/2020 qui se sont réinscrits.

Création de listes d'attente en lien avec ce contexte, en attente de réponses de la mairie pour deux salles (qui nous ont été finalement retirées).

Exceptionnellement, pas de participation au Forum des Associations le samedi 5 septembre 2020 (ensemble de nos cours déjà complets).

Pass'sénior proposé aux pessacais de plus de 60 ans : 55 personnes ont fait la démarche et ont bénéficié de 10€ de remise.

Remplacement de Cathy Magot (départ à la retraite) par :

- Agnès Curutchet qui anime le lundi de 9h30 à 11h30 deux séances de pilates à Magonty.
- Hélène Cousy qui anime le jeudi de 9h15 à 10h15 une séance de pilates à Magonty et le vendredi de 9h15 à 10h15 une séance de Gym douce à Cap de Bos, puis une séance de pilates de 10h30 à 11h30 à Magonty.

Changement des jours et créneaux horaires au stade nautique:

lundi et mercredi de 20h45 à 21h30 (au lieu du mardi et jeudi 21h00 à 21h45), décision du maintien des deux séances d'aquagym.

Mise en place de mesures spécifiques en lien avec la Covid:

- Sensibilisation de nos animatrices, distribution de masques et de gel.
- Préconisation du sens de circulation dans les salles, distanciation de 2 mètres entre chaque personne, masque obligatoire à l'arrivée et au départ.
- Tenue systématique d'une liste des participants à chaque cours.

Planification des cours saison 2020/2021 :

Planning des cours maintenu à 34 séances par semaine, avec 6 animatrices à la rentrée 2020.

Les cours ont repris le **jeudi 10 septembre 2020.**

Suite au contexte de la crise sanitaire, nous avons adapté nos séances:

- Suspension des cours le vendredi 25 septembre 2020 au soir (décision préfectorale).
- Reprise de tous les cours le 12 octobre sauf 3 cours dispensés dans la salle André Nègre(pas d'autorisation pour ce "type" de salle).
- **Arrêt de tous les cours pour le second confinement, du 2 novembre au 19 décembre 2020.**

Seuls les cours de marche nordique ont repris le 10 décembre 2020 (groupes limités à 6 personnes et sur inscription).

- **A partir du 11 janvier 2021**, en complément des cours de marche nordique, 8 cours en extérieur sont proposés à tous les adhérents sur le stade André Nègre, sans limitation du nombre de participants.

Depuis le début du mois d'octobre, mise en place de cours en ligne proposés par nos animatrices et par la fédération de Gymnastique Volontaire. Une prime exceptionnelle de 100€ a été versée à Mireille et Hélène pour leurs vidéos qui ne sont pas en exclusivité pour notre club. Pour les autres animatrices qui préparent des vidéos pour la GV Magonty uniquement, les heures de préparation leurs sont rémunérées au taux habituel.

Bilan des inscriptions à ce jour :

311 adhérents, soit 286 adhérents de moins que pour la saison 2019/2020).

309 licences 2020/2021 achetées (dont une seule licence enfant).

2 adhérents licenciés dans un autre club de notre fédération.

4 licences « animateur » achetées.

Réunions du Comité Directeur saison 2020-2021

- 31 août 2020 en présentiel, avec invitation de nos 6 animatrices
- 7 octobre 2020 en visio
- 19 janvier 2021 en visio
- 2 autres dates à définir en mars et juin 2021.

Principales décisions prises en comité directeur:

- Exceptionnellement, nos animatrices n'ont pas eu d'augmentation de salaire à la rentrée 2020/2021.
- Nous avons décidé de proposer une remise à nos adhérents 2020/2021. La somme reste à définir en fonction de l'évolution de la situation, tant au niveau sanitaire que financier.

Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants :

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Affiliation annuelle.
- Syndicats de Quartier de Magonty et de Cap de Bos
- Office du Sport de Pessac
- Espace Social Pessac Alouette
- Maison des Associations de Pessac

5 - Compte de Résultat Prévisionnel pour la saison 2020- 2021

Le compte de résultat prévisionnel de la saison 2020-2021 a été établi courant septembre 2020, avec une situation sanitaire instable et, donc, de nombreuses incertitudes.

Il a été fait avec les hypothèses suivantes :

- **315 adhérents** (dont 280 adhésions effectives dès le début du mois de septembre)
- Maintien de la subvention de 2 000 € de la ville de Pessac (demandée au titre du fonctionnement de l'Association et de sa pérennisation)
- **Reprise normale des cours au 1^{er} Mars 2021** (hypothèse qui s'avère de plus en plus incertaine à mi-février)
- Recours au **chômage partiel** pour les animatrices, sur les périodes de fermeture de salles et **jusqu'au 28/02/2021**, avec maintien total du salaire des 6 animatrices mais indemnisation à 70% par l'Etat, sachant que si des cours en visio ou des cours en extérieur sont organisés, les heures correspondantes ne pourront pas donner lieu à indemnisation au titre du chômage partiel.
- Possibilité d'accorder un remboursement **partiel** à tous les adhérents 2020-2021 **ayant payé la totalité de leur adhésion**, en fonction du tarif payé et correspondant aux seules semaines **sans aucun cours**.

- La demande du **fonds de solidarité** (Etat et/ou Région) jusqu'au 28/02/21, accordé aux entreprises de la branche du sport, en raison de la perte de 46% du montant de nos recettes (=cotisations des adhérents).

Sur la base de ces hypothèses, nous serions obligés de faire un **apport de réserves** pour un montant de **5 120 €** (soit 12% du total de nos réserves), **afin d'équilibrer les comptes** de la saison 2020-2021.

Après cet apport, nos réserves ne représenteraient plus que 60% d'un budget annuel avec 315 adhérents (ou 53% avec 600 adhérents, comme en 2019-2020).

GV Magonty Cap de Bos

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2020-2021

CHARGES	Prévisionnel 2020-2021	PRODUITS	Prévisionnel 2020-2021
60 - Achats	1 650,00	70 - Ventes	3 300,00
<i>Prestations de services (manifestations, animations)</i>	<i>1 000,00</i>	<i>706 Prestations de services (manifestations, animations)</i>	
<i>Achats de petit équipement & Fournit.bureau</i>	<i>650,00</i>	<i>708 - Refacturat.mise à dispo.personnel</i>	<i>3 000,00</i>
<i>Achat petit matériel pour revente</i>		<i>707 - Revente de petit matériel</i>	<i>300,00</i>
61 - Services extérieurs	2 000,00	74 - Subventions d'exploitation	18 620,00
<i>Location Stade Nautique</i>	<i>2 000,00</i>	<i>Commune</i>	<i>2 000,00</i>
<i>Locations salles</i>	<i>0,00</i>	<i>Fonds de solidarité</i>	<i>11 500,00</i>
<i>Divers</i>			
62 - Autres services extérieurs	500,00		
<i>Autres serv.extérieurs</i>	<i>500,00</i>		
63 - Impôts et taxes	650,00	Fonds propres	5 120,00
<i>Contribution formation profess.continue</i>	<i>650,00</i>		
<i>Frais de Formation des animatrices</i>			
64 - Charges de personnel	50 850,00	79 - Transferts de charges	9 600,00
<i>Rémunérations brutes</i>	<i>43 000,00</i>	<i>Salaires : Activité partielle (indemnisation)</i>	<i>9 600,00</i>
<i>Charges sociales patronales</i>	<i>7 500,00</i>	<i>Remboursements Frais de Formation</i>	
<i>Autres ch.de personnel (dont méd.du trav.)</i>	<i>350,00</i>		
<i>51 500,00</i>			
65 - Autres charges de gestion courante	8 470,00	75 - Autres produits de gestion courante	32 300,00
<i>Achats licences Adhérents</i>	<i>8 300,00</i>	<i>Licences des Adhérents</i>	<i>8 300,00</i>
<i>Achats licences animatrices</i>	<i>170,00</i>	<i>Cotisations des adhérents</i>	<i>24 000,00</i>
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	300,00
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	64 120,00	TOTAL DES PRODUITS	64 120,00
<i>Charges s/exercices antérieurs</i>		<i>Produits s/exercices antérieurs</i>	
681500 - Provision pour charges			
RESULTAT	0,00		
TOTAL GENERAL	64 120,00	TOTAL GENERAL	64 120,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de locaux (848 séances)	30 319	Prestations en nature	30 319
Personnel bénévole (équivalent de 6 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)	82 364	Bénévolat	82 364

6 – Tarifs des adhésions pour la saison 2021-2022

Sous réserve d'un retour à la normale, nous proposons de **geler les tarifs**, soit:

1 à 3 cours par semaine	ADULTE	95€
1 à 3 cours par semaine	COUPLE (par personne)	76€
1 à 3 cours par semaine	14 à 17 ans	38€
1 à 3 cours par semaine	18 à 30 ans	58€
AQUAGYM (1 cours)		165€
COURS SUPPLEMENTAIRE		32€
DEMANDEUR D'EMPLOI		81€

Nous n'avons pas reçu de questions de la part de nos adhérents pendant la période de préparation au vote qui était du 1er au 14 mars 2121, suite à la consultation du dossier préparatoire.

Par contre, 27 votants ont déposé un commentaire et il en ressort ceci:

- *Remerciements à l'équipe dirigeante pour son investissement et son dynamisme.*
- *Remerciements aux animatrices pour avoir maintenu un contact et de s'être adaptées au contexte actuel.*
- *Remerciements pour la mise en place des cours en extérieur depuis janvier.*
- *Encouragements pour la saison prochaine.*
- *Demande de cours en extérieur le samedi matin pour ceux qui travaillent tard.*
- *Interrogations sur le remboursement partiel ou total de la cotisation 2020/2021 pour ceux qui ne peuvent bénéficier des cours actuels en journée.*
- *Interrogations sur la cotisation pour la saison prochaine 2021/2022. Geste significatif attendu par les salariés ne pouvant suivre les cours en extérieur mis en place.*

Nous rappelons qu'il n'y a pas eu de vote pour élire de nouveaux membres au comité directeur, ce vote devant être fait à bulletin secret et donc en présentiel.

Un appel à candidature sera lancé avant notre prochaine Assemblée dans le courant de la saison 2021/2022.

Un membre de notre comité directeur a donné sa démission:

Danielle LAPORTE a démissionné le 28 août 2020 et sera remplacée ultérieurement. Nous tenons à la remercier pour sa participation active lors de nos comités directeurs et pour toute son aide, toujours dans la bonne humeur.

Le comité directeur est donc composé de 12 membres à ce jour qui sont les suivants:

- Joëlle ARNAL
- Marie-Andrée CHAMBON
- Armelle CHATELLIER
- Bernard DANTHEZ
- Martine DE LA TORRE
- Catherine DENOYEL
- Jeanne-Marie GUIONIE
- Annie HAREL
- Marie-José LACOUR
- Sylvie LAGORCE
- Jacqueline PHILIP
- Frédérique RAJOY

La Présidente
Sylvie LAGORCE



La Trésorière
Marie-Andrée CHAMBON



La secrétaire
Armelle CHATELLIER



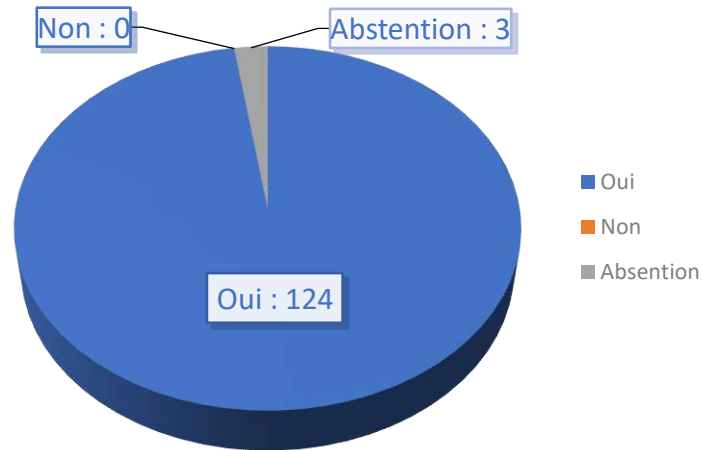
Annexe 1

RESULTATS VOTE (par Internet et par courrier)

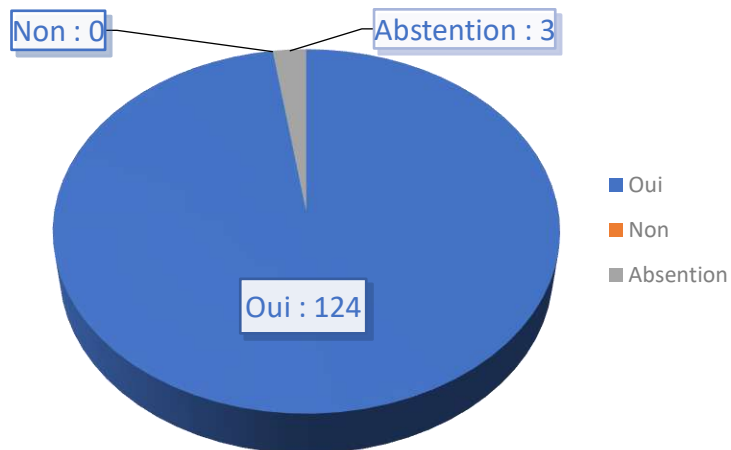
Assemblée Générale Ordinaire 17 mars 2021 par consultation écrite



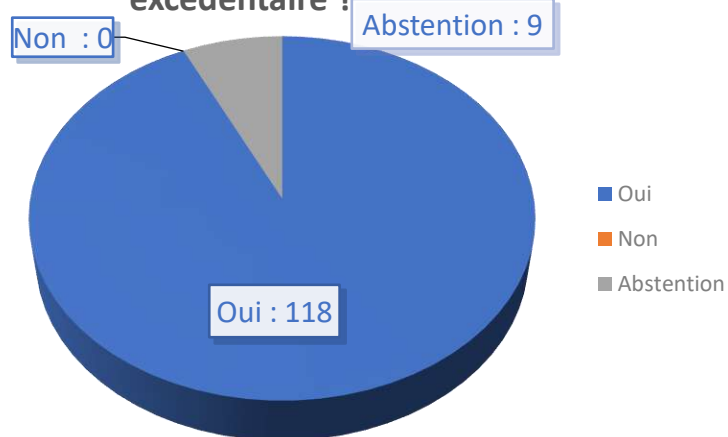
Question 1 : Approuvez vous le procès verbal de l'Assemblée Générale du 04/12/2019 ?



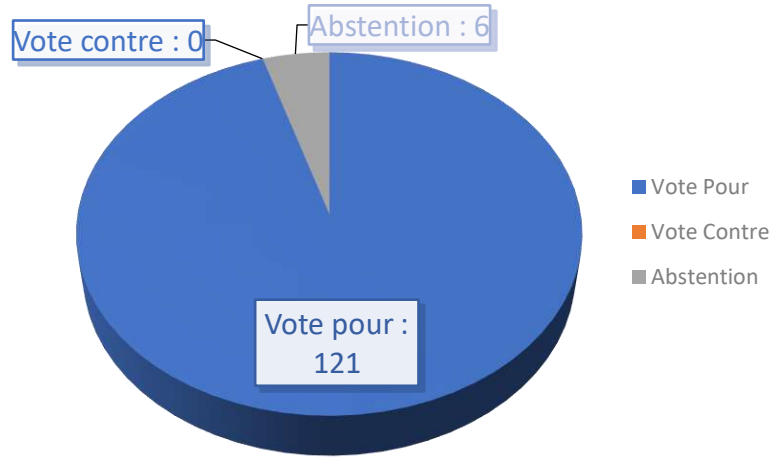
Question 2 : Approuvez vous le rapport moral et d'activité de la saison 2019/2020 ?



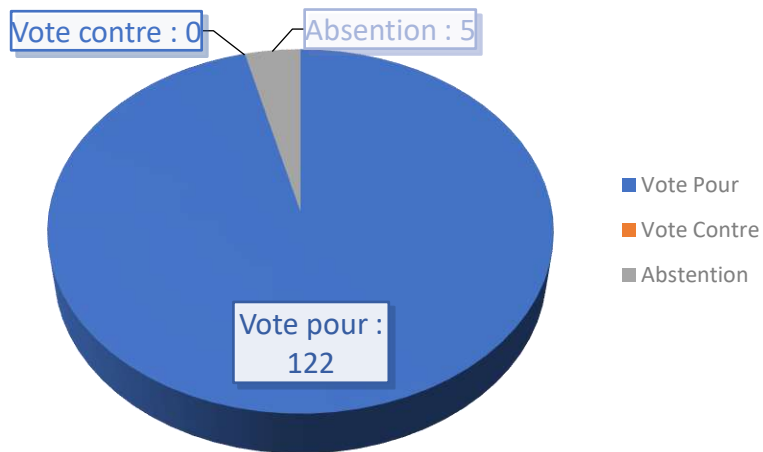
Question 3 : Approuvez vous le bilan financier de la saison 2019/2020 et affectation du résultat excédentaire ?



Question 4 : Mise au vote du prévisionnel d'activité de la saison 2020/2021



Question 5 : Mise au vote du compte de résultat prévisionnel pour la saison 2020/2021



Question 6 : Mise au vote des tarifs de l'adhésion pour la saison 2021/2022



GV MAGONTY – CAP de BOS

RAPPORT FINANCIER 2019-2020

BILAN au 31/08/2020

BILAN ACTIF	31/08/2020			31/08/2019	BILAN PASSIF	31/08/2020	31/08/2019
	Brut	Amortissements	Net				
Parts sociales CRCA	45,00		45,00	45,00			
ACTIF IMMOBILISE (I)	45,00	0,00	45,00	45,00	41 622,09	38 106,75	
CREANCES à COURT TERME					Résultat de l'exercice	3 515,34	
Produits à Recevoir	0,00		0,00	0,00			
Charges constatées d'avance	747,00		747,00	1 038,55			
Sous-total Créances à Court Terme	747,00	0,00	747,00	1 038,55			
DISPONIBILITES							
Crédit Agricole : Compte-courant	1 228,55		1 228,55	1 220,45	Fournisseurs, Factures à recevoir	0,00	0,00
Crédit Agricole : Livret A	48 451,26		48 451,26	41 532,43	Personnel, charges à payer	0,00	0,00
Interets courus s/Livret A	0,00		0,00	0,00	Organismes sociaux : C.E.A.	1 651,00	1 656,00
Caisse espèces	30,86		30,86	14,83	Organismes sociaux : Charges à payer	254,40	186,00
Sous-total Disponibilités	49 710,67	0,00	49 710,67	42 767,71	Organismes sociaux : UNIFORMATION	510,94	387,17
					Créditeurs divers - Adhérents	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT (II)	50 457,67	0,00	50 457,67	43 806,26			
					TOTAL DETTES (II)	2 416,34	2 229,17
TOTAL ACTIF (I) + (II)	50 502,67	0,00	50 502,67	43 851,26	TOTAL PASSIF (I) + (II)	50 502,67	43 851,26

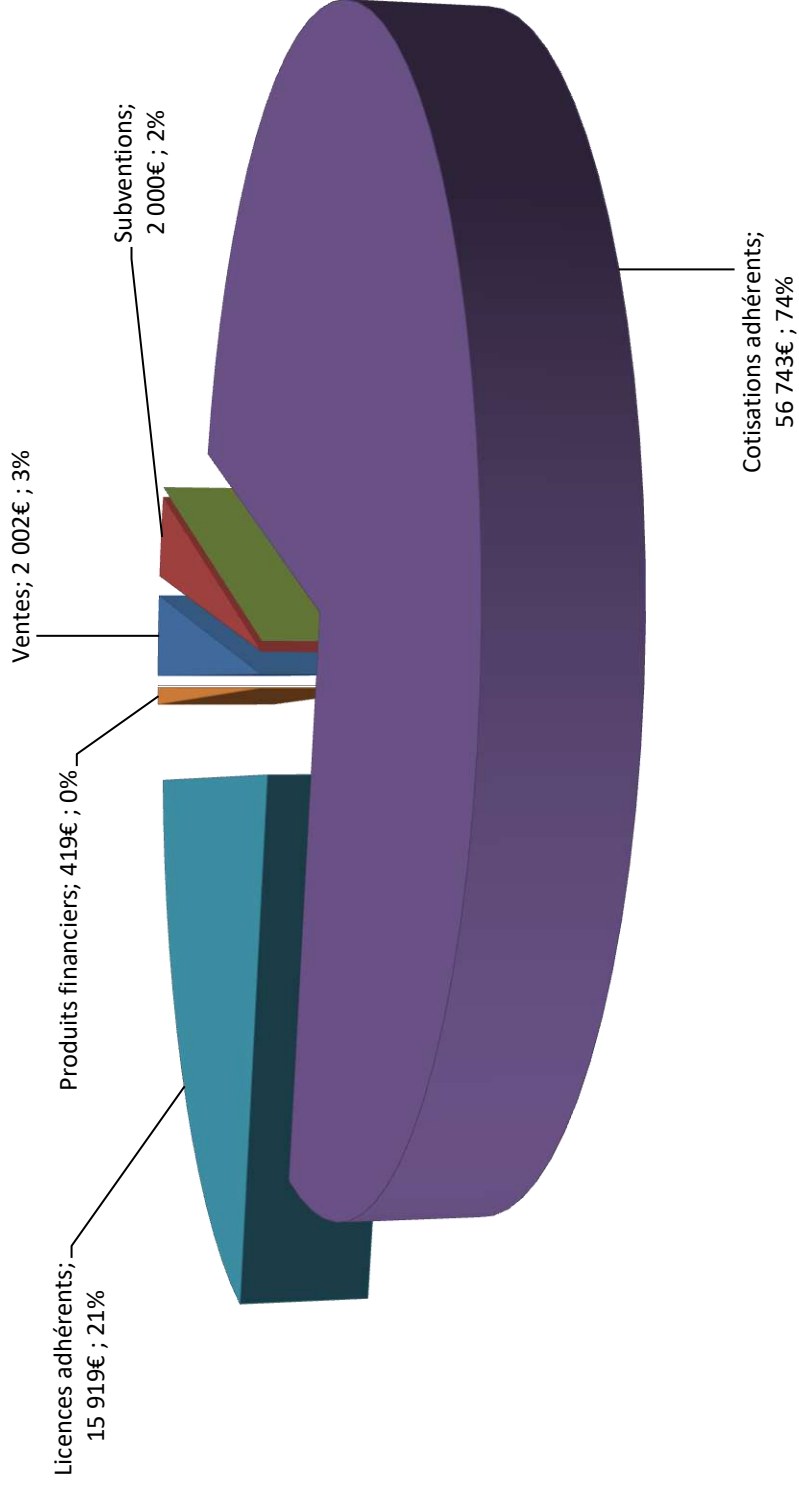
COMPTE de RESULTAT 2019-2020

CHARGES	Montants		PRODUITS	Montants		RAPPEL 2018-2019	
	Réalisé 2019-2020	Prévisionnel 2019-2020		Réalisé 2019-2020	Prévisionnel 2019-2020	Charges 2018-2019	Produits 2018-2019
60 - Achats	3 547,39	7 800,00	70 - Ventes	2 002,05	5 500,00	8 472,07	6 506,45
Prestations de services (manifestations, animations)	685,19	4 000,00	706 Prestations de services (manifestations, animations)	140,00	3 000,00	4 384,12	3 017,40
Achats de petit équipement & Fournit.bureau	1 000,15	1 300,00	708 - Refacturat.mise à dispo.personn	0,00		1 168,70	569,80
Achat petit matériel pour revente	1 862,05	2 500,00	707 - Revente de petit matériel	1 862,05	2 500,00	2 919,25	2 919,25
61 - Services extérieurs	2 368,90	3 720,00	74 - Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00	3 515,20	2 000,00
Location Stade Nautique	2 328,90	3 720,00	Commune	2 000,00	2 000,00	3 515,20	2 000,00
Locations salles	40,00		Autres (Marathon de Bdx Métropole)	0,00			
Divers							
62 - Autres services extérieurs	1 268,97	1 800,00				1 306,23	
Autres serv.extérieurs	1 268,97	1 800,00				1 306,23	
63 - Impôts et taxes	936,50	2 650,00	79 - Transferts de charges	0,00	1 500,00	1 112,80	460,00
Contribution formation profess.continue	727,50	650,00				584,80	
Frais de Formation des animatrices	209,00	2 000,00	Remboursements Frais de Formation	0,00	1 500,00	528,00	460,00
64 - Charges de personnel	46 331,35	45 700,00				43 875,18	
Rémunérations brutes	38 184,31	38 000,00				36 808,80	
Charges sociales patronales	7 760,64	7 350,00				6 756,38	
Autres ch.de personnel (dont méd.du trav.)	386,40	350,00				310,00	
65 - Autres charges de gestion courante	16 044,60	15 461,00	75 - Autres produits de gestion cour	72 661,17	68 131,00	15 127,27	67 516,29
Achats licences Adhérents	15 919,20	15 251,00	Licences des Adhérents	15 919,20	15 251,00	14 962,07	14 962,07
Achats licences animatrices	125,40	210,00	Cotisations des adhérents	56 741,97	52 860,00	165,20	52 554,22
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	419,46			415,88
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	70 497,71	77 131,00	TOTAL DES PRODUITS	77 082,68	77 131,00	73 408,75	76 898,62
Charges s/exercice antér.(TVA's/FC AFDA's)	120,73		Produits s/exercices antérieurs	0,00		49,28	74,75
681500 Provision p/ch.d'exploitation	3 700,00						
EXCEDENT	2 764,24	0,00				3 515,34	
TOTAL GENERAL	77 082,68	77 131,00	TOTAL GENERAL	77 082,68	77 131,00	76 973,37	76 973,37
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature				
Mise à disposition gratuite de locaux (848 séances)	27 517,50		Prestations en nature	27 517,50			
Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)	53 698,16		Bénévolat	53 698,16			

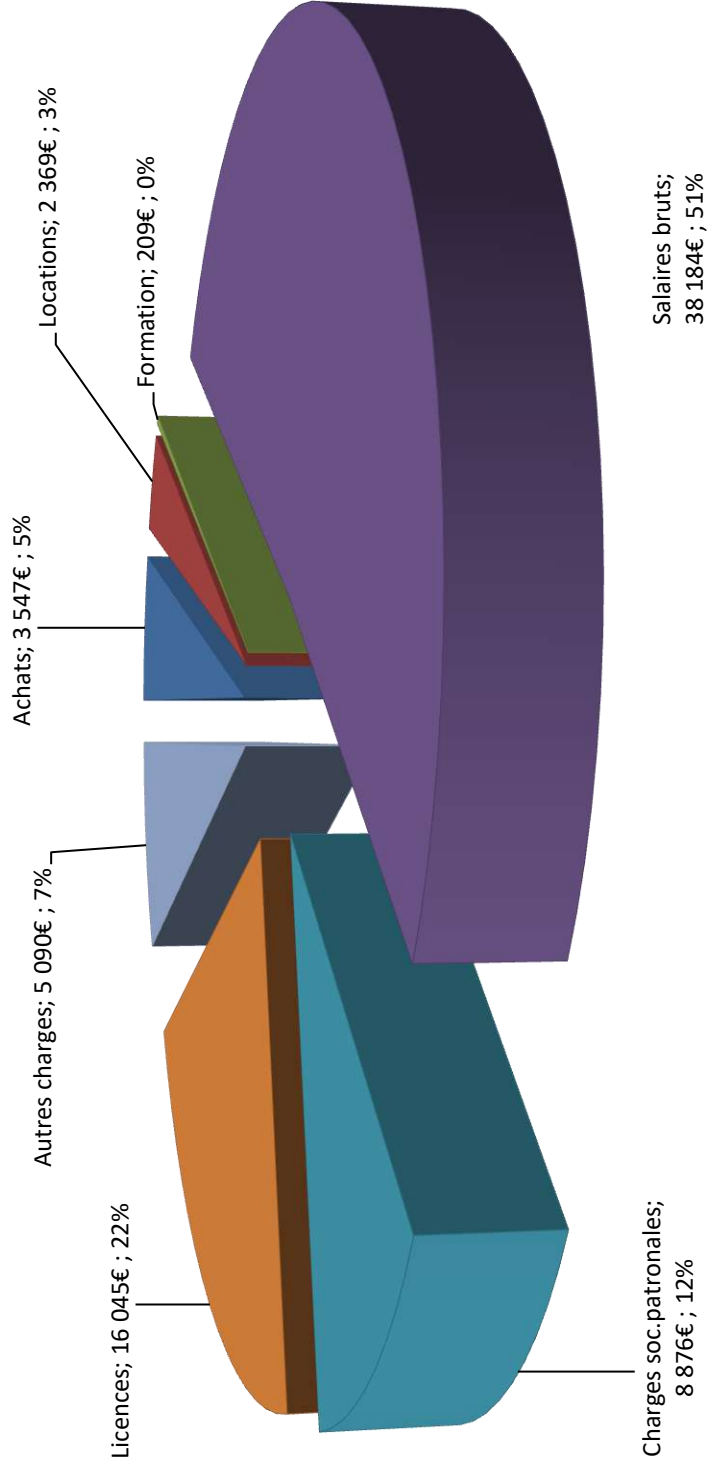
2019-2020 : Détail de certains postes de charges

	Charges	Produits
Prestations Animations		
Pot de rentrée	223,70	
Assemblée Générale	205,18	
Galettes	256,37	
Repas fin d'année	annulé	
	685,19	0,00
Petit Equipement, fournitures de bureau		
Bâtons MNSS, fournitures yoga, ...	456,50	
Clés salles	81,45	
Trousses de secours	14,90	
Masques+Gel H-A+Désinfectant	110,85	
Cartouches encre, ramettes papier, boîtes à archives, agrafeuse, plastifieuse et étuis cartes adhérents	336,45	
	1 000,15	
Autres services extérieurs		
Animatrices extérieures (remplacements absences animatrices)	493,75	
Animateurs extér. (Animations : Sel défense + Gym oxygène+pot de rentrée)	185,00	140,00
705,13 Site Internet (OVH)	26,38	
Imprimés et bannières	41,96	
41,96		
Cadeaux, dons, pourboires		
Particip.cadeau départ retraite Animatr.CM	200,00	
279,90 Fleurs (départ E.Poussin+décès)	79,90	
Frais de déplacements du personnel		
Forfait Déplacement H.COUSY	84,00	
84,00		
Missions et réceptions		
AG + Journées CODEP	64,10	
64,10		
Affranchissements		
1 Lettre recommandée	3,88	
3,88		
Cotisations		
FFEPGV	45,00	
Cap de Bos+Alouette+Magony	30,00	
90,00 Maison Asso. +Office du Sport	15,00	
	1 268,97	
Formation des Animatrices		
Fr.person.en format.(M.MORCHOISNE)	169,00	
Participation Formation Yoga H.COUSY	20,00	
COREG-Frais doss.formation APA M.MORCHOISNE	20,00	
	209,00	

RECETTES 2019 - 2020



DEPENSES 2019-2020



Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2020

BILAN au 31/08/2020 :

Le total du bilan est de 50 502,67 €.

Les soldes des comptes de trésorerie s'élevaient à 49 710,67 € au 31 Août 2020.

Les réserves associatives sont de 41 622,09 €, avant affectation du résultat de l'exercice.

Elles représentent un peu moins de 12 mois de salaires et charges patronales.

Une partie de ces réserves va nous permettre de faire face à la crise sanitaire durant l'exercice 2020-2021.

RECETTES 2019-2020 :

Le total des recettes de l'exercice est de 77 083 € ce qui correspond au montant budgété (77 131 €).

Le montant des cotisations a augmenté de 3 862 € par rapport au budget, du fait du plus grand nombre d'adhérents.

Cette augmentation a été compensée par la diminution des recettes « Ventes & Animations » (- 3 498 €), correspondant aux stages et repas de fin d'année annulés en raison du confinement.

Annexe aux comptes 2019-2020 (suite)

DEPENSES 2019-2020 :

Elles s'élèvent à 70 498 € pour un montant budgété de 77 131 €, soit une diminution de – 6 633 €

Cette diminution résulte essentiellement :

- d'une diminution du poste « achats » = - 4 253 €, du fait de l'arrêt des animations en raison du confinement (stages, repas de fin d'année, ...)
- d'une diminution du poste « location stade nautique » = - 1 391 €, les cours d'aquagym ayant été arrêtés mi-mars 2020.
- autres services extérieurs (cf. la fiche « détail de certains postes de charges) = - 531 €, malgré le recours à des animatrices extérieures pour assurer le remplacement des absences de 2 animatrices en décembre 2019.

Le total des charges de personnel correspond au montant budgété, à 631 € près.

En effet, malgré l'arrêt des cours, nous avons maintenu intégralement le salaire de nos 7 animatrices jusqu'au 31/08/2020, sans avoir recours à l'activité partielle, puisque nous n'avons pas eu à faire face à une diminution de nos recettes sur cet exercice 2019-2020.

RESULTAT :

Après constitution d'une provision d'un montant de 3 700 € – suite à la décision d'accorder aux adhérents 2019/2020 qui renouvelleraient leur adhésion, une « réduction COVID 19 » de 10 € – l'exercice se termine avec un excédent de 2 764,24€.

Vérification des comptes

(par Etienne Cocco vérificateur aux comptes)

Vérification des comptes de la GV Magonty – Cap de Bos

La vérification des comptes de l'exercice 2019-2020 a été effectuée en distanciel ; les documents comptables m'ont été adressés par mail.

Les égalités comptables remarquables ont été respectées à savoir :

- Pour le compte résultat : total débit = total crédit ;
- Pour le bilan : total de l'actif = total du passif.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice comptable déterminé d'après le compte résultat est identique au résultat bénéficiaire indiqué dans le bilan.

Les pièces comptables enregistrées, sans discontinuité dans le journal, respectent la suite naturelle des nombres entiers.

L'ensemble de ces pièces, d'après les libellés comptables, concernent l'activité de l'association.

La vérification des documents comptables permet de justifier et certifier la sincérité de la comptabilité de l'association pour l'exercice 2019-2020.